AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean M. St-Pe et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55.566—Division E —Attendu que Noël Lacassin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean M. St-Pe et femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN. Greffier
3fév—3 7 12

Succession de P. H. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,787—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. H. Stoehr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN Greffier.
Frank Zengel, avocat
4 fév—4 8 13

Succession de L. C. Keever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,098—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mary Helen Keever, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
5fev—5 9 14

Succession de Veuve A. Gonzales.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,702—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Veuve Gaspard Gregoire, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN. Greffier.
Robert Legier, avocat.
6 fév—6 10 15

Succession de Thos. P. Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,598—Division B—Attendu que Mme Leta M. Young veuve de Thos P. Young, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos P. Young, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
3 fév—3 7 12

AVIS AUX CREANCIERS.

M. et Mme Walter G. Salaun versus Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54 ?38—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Escousse, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
Dinkelspiel et Hart, avocats.
12fev—12 16 21

Anthony Battistella vs Ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,499—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Edgar Gelpi, syndic des créanciers dans l'affaire ci-dessus intitulée ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
11 fév—11 15 20

Ong Hiller Company, Limited vs The Art Furniture and Decorating Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,087—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons [s'ils en ont] pour lesquelles le compte présenté par Ad Koppel, Liquidateur, de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
4fev—4 8 13

Guérison du DIABÈTE

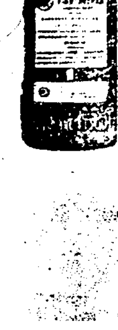

LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS
J.-L. LYONS & Co
Vente en gros
PESQUI, Bordeaux

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District,

Avantageusement située, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Près de la cathédrale St-Louis, du Marché Français, d'écoles, etc., et à dix minutes de marche de la rue du Canal. Les chars électrique passent devant la propriété et plusieurs autres lignes de chars électriques à un ilet.

John M. Meilleur et al vs Emma L. Thorpe et als.

No 55.233—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 16 février 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 7 janvier 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, situé sur le côté est de la rue ROYALE, entre les rues DUMAINE et STE-ANNE, ilet borné par la rue CHARTRES, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue ROYALE sur 127 pieds 10 pouces et 5/8 de profondeur; entre lignes parallèles, borné au-audessus par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la Veuve Gounod et au-dessous par la propriété autrefois appartenant à F. Grima, ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une élégante résidence ayant six chambres, bâtisse au fond avec trois chambres, citerne, hydrant, latrines etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur, devant être garantis par privilèges de vendeur et avec honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897, et devant faire un dépôt de 10 0/0 de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 jan—12 13 19 26—fév 2 9 16

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE.

No 1934, rue Foucher,

Coin Remparts.

A L'ENCAN.

Jeudi le 3 mars 1898.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE T. G. MONTGOMERY.

No 52.678—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, 3 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629-631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 28 janvier 1898 dans l'affaire ci-dessus numérotée il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 469, borné par les rues Foucher, Amélia, Dryades et Remparts, le dit lot est désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Foucher, par une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles (au pied américain) et forme l'encoignure des rues Foucher et Remparts. Le tout conformément à un plan particulier en date du 2 juin 1886 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, 2 juin 1886.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, retiré de la rue, ayant cinq chambres, etc., avec de bonnes banquettes en briques sur les deux côtés de la rue, et est maintenant loué à $11 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un an, garanti par billets portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final avec lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1898 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt au comptant de 20 pour cent du prix de l'enchère au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. J. Untereiner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—30—fév 6 13 20 27—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION DE FAIRE UN PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS DANS LE Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54 278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 23, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et designé par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire i sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.

janv 23 30—fév 6. 13. 20. 24.

LORSQUE VOUS DESIREREZ Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store.

MARCHAND D'OISEAUX, 319 rue de Chartres.

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");

1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS.

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A lequel dit ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly, No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ROYALE DAUPHINE et ESPAGNE. mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de [60] soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMELIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISÉE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES. IL Y A UNE ENTRÉE POUR VOITURE ET UNE ECURIE, DEUX CITERNES, ETC., BANQUETTE ET COUR PAVEES. Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc.

Cette propriété est bien située dans le propre centre de la partie des résidences et des affaires du 8me ward et rapportera facilement un revenu d'environ $300 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques, etc., s'y trouvent.

CONDITIONS—COMPTANT. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F. MEUNIER, NOTAIRE. AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.

12 fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Edw C. Mitchell et femme.

No 54,916, Division E.

Meubles de maison, salle à manger et cuisine, cheval pur sang, jumper et harnais seront vendus à l'encan le SAMEDI 19 février 1898 à 11 heures A. M. au No 627 rue Poydras, entre les rues Camp et St. Charles, sans limite ni réserve, le lot choisi de meubles énuméré ci-dessus par ordre daté et signé le 10 février 1898 par l'Hon G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.
JAS A. BRENNAN ET FILLE,
Bureaux 629 rue Poydras.
10 fév—10 11 17 18 19

PAR STEPHEN J. DERBES.

CONTENU de la Grocerie coin Broad et Conti, à l'Encan, Lundi, comprenant Groceries, Vins, Liqueurs, installation vitrines, etc. Lundi 14 février à 11 heures a.m.

STEPHEN J. DERBES,
Encanteur.
9 fév—9 10 11 12 13

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Elégants Meubles de Maison.

Succession de Wm M. Abbott.

No 55,018—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENDREDI, 18 FEVRIER 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure des rues Colisée et Lyons, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et séparément, les meubles de maison et mobilier, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
GEO G. FRIEDRICHS & CO.
GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureaux, No 832 rue Commune.
8 fév—8 13 18

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

2057, rue Poydras.

Succession de Mary E. Monaghan, No 54,140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune, où le plan peut être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par C. Giroux, daté le 20 décembre 1852, désigné comme plan No 17 en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple de six chambres et de deux chambres dans une bâtisse du fond, toit couvert en ardoises, passage en briques, allée, une citerne.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt et garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant Félix J Dreyfous, Esq., notaire, que l'acquéreur doit payer, ensemble avec les taxes pour 1897, et faire un dépôt de dix pour cent.

6fev—6 13 20 27—mars 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage-résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratoga.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55.372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où le plan est exposé conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratoga, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H. Pilié, le 14me jour de —— 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Drouet, pris par Oscar Drouet, les 16 et 17 octobre 1872.

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parrallèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries, etc. Entourées de jardin de fleurs, passages schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Sixième District.

Connue comme No 719 rue Lyons, entre les rue Laurel et Live Oak.

Frank N. Butler vs Mme Flora Jonas, femme de Edward Jonas et Edward Jonas pour autoriser et assister sa dite femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,485—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 178, borné par les rues Lyons, Laurel, Live Oak et Bordeaux, les dits lots sont désignés par les Nos 18 et 14 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Lyons sur cent-cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FRANK N. BUTLER JR.,
Avocat pour le plaignant.
12 fév—12 18 25—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'installations, etc, d'une Buvette.

Joseph Rosenthal vs Mme Louisa Richard.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,703—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 15 février 1898, à 10 1/2 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux, nouveau No 833 rue Poydras: Tout le contenu, installation, vins et liqueurs, réfrigérateur, vitrine, comptoirs, étagères, éventails électriques, chaises, tables rondes et coffre-fort etc., au local de ladite buvette, d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12fév—12 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée.

Connue comme le No 1709 rue Laharpe entre les rues Roman et Derbigny, l'arrière rue étant Lapeyrouse, et D'un terrain rue Derbigny, dans le même ilet.

Mme George Guinault vs Vve George Schamberg

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,431—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 6, de l'ilet 22, borné par les rues Laharpe, Derbigny, Lapeyrouse et Roman, mesurant, en mesure anglaise, trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Laharpe, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan de L. Surgi voyer, en date du 20 mai 1847, déposé en le bureau de L. B. Coulon, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet, désigné par le numéro 16, sur le même plan de L. Surgi: mesurant trente pieds de face à la rue Derbigny, sur cent-cinquante huit pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier, avocat pour la plaignante.
4 fev—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur Amélioréé du Troisième District,

A l'encoignure des rues St Bernard et Marais, portant les Nos 1300 et 1304 rue St-Bernard et Nos 1515, 1517 et 1519 rue Marais.

Louise Bonnecaze, Curatrice, vs J. P. Lieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros dix-neuf et vingt dans l'ilet No 3 borné par les rues Planché ou Marais, St-Bernard, Laharpe, Villeré et Kerlerec, sur un plan de A. D'Hémécourt, en date du 18 décembre 1847, déposé parmi les archives de A. Masureau, ancien notaire de cette ville, lesquels lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, à savoir: Lot 19, trente pieds de face à la rue St-Bernard sur cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 20 et cent cinq pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot 18 et trente pieds et une ligne de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 20 dix-neuf pieds neuf pouces de face à la rue St-Bernard, cent six pieds huit pouces quatre lignes sur la rue Marais, cent quatre pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 19 et quarante-six pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfus, avocat pour le plaignant.
5 fév—5 6 11 18 24—mar 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

T. H. McFadin vs J. Garrett, sheriff et al (Mme Magdelina Amman, Transferee).—No 3,942.

G. F. Bernhardt, Mme Magdelina Ammau, Transferee, vs T. H. McFadin et al.—No 3,859.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse Ouachita—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse Ouachita, dans les affaires ci-dessus intitulées, et en vertu d'un jugement rendu le 2 février 1898 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme M. Amman et mari vs J. H. McFadin, New South Building and Loan Association of New Orleans, garnishees, (en tiers saisie) No 55,418 de ladite Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Vingt actions du stock de la New South Building and Loan Association, dans la série No 36 certificat No 6,901, au nom de T. H. McFadin.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
4 fév—4 5 9 12 16

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 62½ rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1897:

Primes reçues—		
Sur risques de feu...	$169,375 40	
Sur risques de mer..	1,231 34	
Sur risques de rivière	2,742 60	
		$173,349 34
A ajouter—Primes non acquises 1896........		48,763 60
		$222,112 94
Ajouter—		
Intérêt	$9,409 79	
Loyer............	$8,398 25	
		$17,808 04
		$239,920 98
Déduire: Pertes payées—		
Sur risques de feu ...	$72,400 22	
Sur risques de mer...	6 02	
Sur risques de rivière	370 57	
	$72,776 81	
Réservé pour pertes non ajustées et non payées de 1896....	7,393 01	
Pertes totales	$65,383 80	
Primes retournées	$23,543 [illegible]3	
Réassurances	7,769 78	
Commissions........	17,674 92	
Taxes et licences....	6,218 87	
Dépenses générales Agence et légales	27,400 47	
		$147,991 47
		$91,929 51
Réservé pour primes non acquises 1897	52,232 00	
Kréservé pour pertes non ajustées et non payées........	9,614 50	
		$61,846 50
Profit..............		$30,083 01
Dividende de juin et de décembre 1897........	20,000 00	
Profit net de 1897....	10,083 01	
		$30,083 01

ACTIF.

Billets à recevoir................	$ 4,647 27
Primes en voie de collection.........	28,077 96
Billets garantis sur nantissement..	13,291 40
Comptant en main..............	18,762 88
Propriété foncière..............	154,193 41
180 actions de la N. O. Gas Light Company à 120.....	21,600 00
117 actions de la Orleans Railroad Co à 12.........	1,404 00
7 actions French Opera Ass'n Ltd. à 75............	525 00
7 actions de la Provident Savings Trust & Deposit Bank à 80....	560 00
50 actions de la Citizens Bank of Louisiana à 90.......	4,500 00
796 bons à prime à 202 1/2..........	32,238 00
7 bons à prime tirés à 240	336 00
8 Louisiana Consols à 102........	8,160 00
$1,750 des deuxièmes bons hypothécaires de la Orleans Railroad Co à 70........	1,225 00
Librairie et meubles............	2,400 00
	$291,920 92

PASSIF.

[illegible]	$200,000 00	
Prim[illegible]	52,232 00	
Pertes non ajustées et non payées.....	9,614 50	
Dividendes non réclamés...........	942 00	
Dividende de décembre 1897.........	8 000 00	
Surplus	21,132 42	
		$291,920 92

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Signé) [illegible] CAPDEVIELLE,
(signé) [illegible]EUIL, Président.
Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 14me jour de janvier 1898.
(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire.
16jan 1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attractive et améliorée du Troisième District.

Connue comme No 2247, rue Villeré entre Mandeville et Marigny.

John Mercadal vs Bertha Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55 419—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 3 mars 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les faubourgs Franklin, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No dix huit de l'ilet No 56, sur un plan figuratif fait par Joseph Pilié, ancien voyer de ville le 14 mai 1831 déposé dans le bureau de C. Pollock ancien notaire le 30 du même mois et année; le dit ilet et maintenant désigné par le No 616 et est borné par les rues Marigny, Villeré, Mandeville et Robertson et le dit lot mesure, en mesure américaine soixante pieds de face sur la rue Villeré (anciennement Girod) par trente deux pieds de profondeur et étant la moitié du fond du lot de terre formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. Lavillebeuvre, avocat pour le plaignant.
29 janv—29 30—fév 4 11 18 25 mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises.

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle.

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.

A l'arrière de ladite Eglise.

W. C. Faust et Jas McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,370—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lne, dans l'ilet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry G. Brown, voyer, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Bellecastle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté du 23 juin 1866, déposé dans le bureau de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure Vingt-huit pieds de face à la rue Laurel sur Cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats des plaignants.
22 janv—22 23 28—fév 4 11 18 24

Trente-unième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies.$268,648 47		
Primes maritimes.... 748 00		
Primes des rivières.. 342 93		
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896...	68,000 37	
Total............		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes....	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence...........	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896..........		5,032 00
Total............		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu....$110,271 11		
Sur risques de rivières 7 72		
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions........	70,392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters......	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts........		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées..$82,699 61		
Pertes payées et non payées........	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus.......	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection.......	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat..........	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres........	35,130 00
Compte de propriété foncière.......	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque.....	6 629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées.	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées.....	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.

GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
(SCEAU)
16 jan—1 m

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie..............	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer....	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896........	119,854 03	
		520,079 00
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897.....	$142,170 69	
Primes remboursées..	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter: Profits et pertes........		$25,514 28
Recettes nettes.........		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—sur risques d'incendies.........	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total.............	$115,450 88	
Commissions.........	56,862 61	
Taxes et licences......	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt.......	34,601 74	
		222,814 87
Balance...........		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.........		26,249 07
Profit net........		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897.......		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896.....		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897..........		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100..........	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235..........	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)...	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange............	75 00
Une action French Opera House Association...........	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company..........	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception...	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc...........	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897..........	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.........	26,249 07
Dividendes non réclamés........	780 00
Comptes non payés de décembre 1897.........	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897..........	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER,
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1m

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Rouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIEME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunes.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tèche.
Octavia, maintenant Clyde.
Pean, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIEME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.